



TRAITEMENT DES DÉCHETS

Concertation sur la mise en compatibilité du PLU pour la future Unité de valorisation énérgétique

Dans la cadre du projet de création de la nouvelle Unité de valorisation énergétique (UVE), Limoges Métropole lance une concertation du 15 décembre 2025 au 15 janvier 2026 inclus, sur la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Limoges.

Publié le 28 Novembre 2025

Cette évolution du document d'urbanisme a pour objectif de permettre l'aménagement du site existant pour l'implantation de la nouvelle UVE (en remplacement de l'actuelle), en réduisant notamment un espace vert d'intérêt paysager pour permettre la construction du bâtiment.

Réunion publique

Une réunion publique, ouverte à toutes et à tous se tiendra le mercredi 7 janvier 2026 à partir de 18h, salle Claude Mandonnaud à L'Aquapolis 359 Rue Aristide Briand, 87100 Limoges.

Consultation du dossier et observations du 15 décembre 2025 au 15 janvier 2026

Le dossier de concertation et un registre destiné à recueillir les avis du public seront disponibles

- > À la mairie de Limoges, dans les locaux de la Direction de l'action foncière et immobilière au 31 avenue Baudin, 87000 Limoges.
- > Au siège de Limoges Métropole, 19 rue Bernard Palissy, 87031 Limoges CEDEX 1.
- > Le dossier sera également consultable sur cete page et sur le site internet de la Ville de Limoges : www.limoges.fr (http://www.limoges.fr).

Le public pourra adresser ses observations

- > Par voie postale : Limoges Métropole 19 rue Bernard Palissy 87031 Limoges CEDEX 1
- > Par mail: concertation-mecdu-uve-limoges@limogesmetropole.fr